

PREPARER SA RETRAITE

La réforme de la retraite reportée au prochain quinquennat en quelques mots
Bilan critique des 20 premières années du système suédois, modèle du premier projet « Macron »

Objectifs :

Permettre à chaque salarié présent d'identifier les conditions temporelles et financières de son départ à la retraite

Moyens pédagogiques :

- Documents de formation distribués après l'intervention
- Exposé de deux heures pour maîtriser le fonctionnement de la retraite actuelle.
- Entretiens individuels d'1/2 heure

A/ Comment fonctionne la retraite actuellement

- La logique des « trimestres », un « trimestre », du temps ou de l'argent ?
- Différence entre trimestres « cotisés » et trimestres « non-cotisés »
- Différence entre « trimestres » accumulés et calcul de la pension de retraite
- Nombre de trimestres nécessaires selon l'année de naissance

B/ La retraite actuelle de la sécurité sociale

- La logique du plafond « sécu » (PMSS), la cotisation plafonnée
- Mode de calcul de la pension de retraite « sécu »

C/ La retraite actuelle complémentaire

- Cotisations différenciées ARRCO/AGIRC
- La logique des points, accidents de carrières et périodes validées
- Mode de calcul de la pension de retraite complémentaire

D/ Charges sociales sur les pensions de retraite

- Différences entre charges sur retraite « sécu » et sur retraite complémentaire
- Seuils de revenu fiscal de référence pour une réduction des charges sociales

E/ Carrière longue et retraite progressive

- Définition actuelle de la carrière longue,
- Conditions de départ en « retraite progressive »

F/ Cumul emploi/retraite et pension de réversion

- Conditions pour avoir le droit de cumuler une activité rémunérée et une pension de retraite,
- Pension de réversion CNAV et pension de réversion AGRIC/ARRCO

Le consultant est un spécialiste du droit du travail et du droit social auprès des CE/CSE depuis 35 ans. Il intervient et mène les entretiens individuels.